

Israël - Colonisation (29 octobre 2014)

La France condamne la décision des autorités israéliennes de lancer la planification de plus de mille nouveaux logements à Jérusalem-Est.

Si elle était confirmée, cette mesure serait illégale au regard du droit international.

Cette annonce intervient dans un contexte de tensions déjà fortes à Jérusalem, alors que nous sommes préoccupés par les troubles récents et les restrictions d'accès à l'Esplanade des Mosquées. Ces événements ont une résonance dans l'ensemble de la région. Nous appelons au respect de l'ensemble des Lieux saints de Jérusalem et de la dimension multiculturelle de la ville. Toute remise en cause du statu quo serait porteuse de grands risques de déstabilisation. Il est plus que jamais nécessaire et urgent de réaliser des avancées sérieuses sur le processus de paix.

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/israel-territoires-palestiniens/la-france-et-israel/evenements-18934/article/israel-colonisation-29-10-14>